MISE À NIVEAU DE LA PRÉPARATION AU CACES[®] : CONDUITE DE CHARIOTS AUTOMOTEURS DE MANUTENTION À CONDUCTEUR PORTÉ TOUTES CATÉGORIES

Recyclage



OBJECTIFS	PUBLIC	PRÉ-REQUIS
 Se préparer aux tests CACES[®] suivant la recommandation R 489. Conduire en sécurité des chariots automoteurs à conducteur porté. 	Toute personne expérimentée à la conduite de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté.	 Ne pas avoir de contre indication médicale. Comprendre la langue française. Être titulaire du CACES® Veuillez préciser lors de l'inscription si la personne peu rencontrer des difficultés de compréhension ou autre lors de la réalisation des tests théorique et/ou pratique

Page: 1/1

NOMBRE DE PARTICIPANTS : En fonction du nombre et du type de catégories

CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION THÉORIE **PRATIQUE** 1. Le conducteur et son chariot - Rôle et responsabilité du cariste. - Rôle du personnel d'encadrement. Différents types de chariots et accessoires. - Prise de poste. 2. Utilisation du chariot - Conduite sur parcours balisés en marche - Équipements de protection individuelle. avant et arrière. - Dispositifs de sécurité du chariot. - Règles et principes d'utilisation. - Évolution suivant des parcours définis avec - Réglementation (recommandation R489). difficulté croissante. - Estimation des charges, adéquation, plaque de charge. Manutentions spéciales charges avec 3. Règles de conduite et de circulation diverses: - Prise de poste et fin de poste. • Gerbage et dégerbage. - Règles de conduite, de prise de charges et de stationnement. • Gestes de commandement. Consignes de sécurité, gestes de commandement. - Fin de poste. Obligations et interdictions. 4. Vérifications et entretien Le port des EPI est obligatoire. - Notion d'équilibrage, centre de gravité. - Les adéquations - Inspections et vérifications. 5. Consignes en cas d'incident, d'accident ou d'incendie.

DURÉE	LIEU	ÉVALUATION DES CONNAISSANCES
4 heures de théorie.3 heures de pratique.(1 jour)	- En centre. - En entreprise.	Tests CACES®: voir programme

PÉDAGOGIE

La formation est dispensée par un animateur compétent et qualifié. Elle est réalisée à l'aide de support formateur (support informatique, documentation de fabricants...) et de support stagiaire.

Les exercices pratiques sont réalisés avec chariots élévateurs électriques et thermiques.

Pour le stage en entreprise :

- La partie théorique se déroulera : dans une salle de formation équipée et adaptée (tableau blanc, vidéo projecteur, écran...).
- La partie pratique se déroulera : voir convention de mise à disposition

VALIDATION DES ACQUIS	ÉQUIPEMENTS À PRÉVOIR
À l'issue du stage, et si réussite à l'évaluation des connaissances, un certificat sera délivré par U.C.F.E.	 E.P.I. nécessaires pour la partie pratique (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention). Une pièce d'identité